



Regroupement familial

Par diak195

Bonjour,

pour le compte de mon dossier de regroupement j'ai reçu un courrier le 18Mai de la part du service des étrangers de la préfecture de l'Essonne me demandant d'effectuer un changement d'adresse pour l'instruction de mon dossier c'est ce que j'ai effectué, mais jusqu'a ce jour je n'aie plus de réponse de la préfecture malgré plusieurs mail envoyé pour la confirmation du changement de mon adresse , j'aimerais savoir qu'elle est la procedure a suivre?

Par jpgroussard

petite question : pour quelle raison votre adresse initiale n'était pas bonne ?

Par diak195

Bonjour ,

c'est parce que j'habitait dans le val de marne et maintenant je suis dans l'Essonne et malgré que j'ai changé mon adresse à la sous préfecture de Massy Palaiseau dont ma ville en dépend jusqu'a ce jour plus de réponse de la préfecture de l'Essonne

Par diak195

Bonjour ,

c'est parce que j'habitait dans le val de marne et maintenant je suis dans l'Essonne et malgré que j'ai changé mon adresse à la sous préfecture de Massy Palaiseau dont ma ville en dépend jusqu'a ce jour plus de réponse de la préfecture de l'Essonne

Par jpgroussard

avec l'administration, à part relancer il n'y a rien à faire.
cdlt

Par diak195

Bonjour,

malgré la relance de mon dossier par un avocat en Août 2021 ,je n'aie aucune réponse et mon avocat aussi de la préfecture de l'Essonne que faire ?